

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

POINTS REMARQUABLES Un patrimoine vert existant et bien présent dans une commune bien entretenue. Présence du végétal dans tous les quartiers y compris d'habitats denses. Place de la Mairie bien fleurie et animée par les bassins d'eau. A noter que 50 jardinières en gravillons lavés ont été enlevées. Les compositions végétales sont harmonieuses et de qualité.

POINTS À AMÉLIORER Il est nécessaire d'adapter un certain nombre de travaux (taille, restructuration d'arbustes après sélection) pour les végétaux qui accompagnent les voiries afin d'ouvrir la vue sur le paysage. En bordure de l'Arve, suppression de haies, création de noues et ouverture de fenêtres. Prévoir une zone test qui pourrait servir de communication vis à vis de la population. Pour les travaux en cours à proximité de la Mairie, veillez à ne pas négliger les apports de terre pour les plantations.

AVIS DU JURY

Confirmation du niveau 2 fleurs. Doit poursuivre les efforts engagés en terme d'adaptation des espaces paysagers aux nouveaux concepts de gestion durable et écologique.



Nombre d'habitants : plus de 2 000

Classement actuel : 0 fleur 1 fleur **2 fleurs** 3 fleurs 4 fleurs

Représentants de la commune :

Maire : MIVEL Jean-Louis - 04 50 96 69 00

Responsable concours : NOUALS Matthieu - 06 30 49 46 34

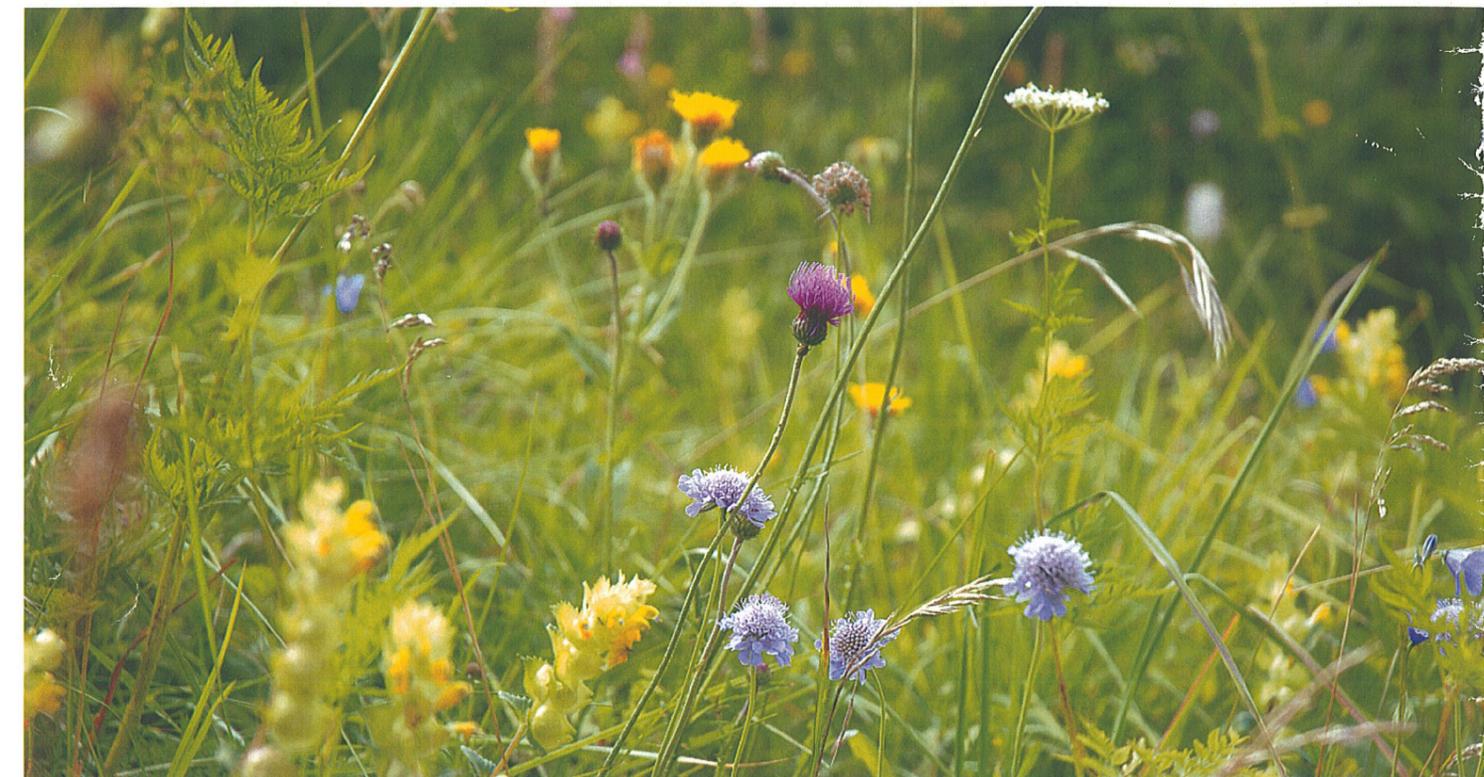
Responsable(s) SEV : NOUALS Matthieu - 06 30 49 46 34

Membres du jury : Bernard DELORME
Isabelle BAUDET
Isabelle TIBERGHIE

Date et heure de la visite : 20 juillet 2016 - 8H30 -

haute
savoie
le Département

PAYSAGES
de NOS COMMUNES



CRITÈRES D'ÉVALUATION

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION

inexistant | initié | réalisé | conforté

Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire				
Connaissance et prise en compte des exigences du label			☆☆☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement				
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	☆☆	☆☆	☆☆☆☆	
Présence du végétal toute l'année		☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Stratégie de gestion				
Présence et cohérence de modes de gestion	☆☆	☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	☆☆	☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

inexistant | initié | réalisé | conforté

Actions vers la population				
Information		☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Concertation	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	
Animation		☆☆/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Promotion du label	☆☆	☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
* Actions vers les touristes				
Information / animation		☆☆/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Promotion du label	☆☆	☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
* Actions vers les services municipaux				
Information / concertation / coproduction		☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆
* Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public				
Information / concertation / coproduction	☆☆	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	

3 / PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

inexistant | initié | réalisé | conforté

Arbres				
Diversité botanique	☆☆	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		☆☆/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Qualité d'entretien et mesures de protection		☆☆/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Renouvellement	☆☆	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Arbustes, plantes grimpantes				
Diversité botanique	☆☆	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		☆☆/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Qualité d'entretien (taille notamment)		☆☆/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Renouvellement	☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	
Pelouses, prairies, couvre-sols...				
Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux	☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	
Qualité d'entretien		☆☆/☆☆	☆☆☆☆	
Fleurissement				
Diversité botanique		☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆
Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		☆☆/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Créativité	☆☆	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)		☆☆/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Qualité d'entretien	☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	

4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

inexistant | initié | réalisé | conforté

Actions en faveur de la biodiversité				
Connaissance et inventaire		☆☆/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Protection		☆☆/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Amélioration	☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	
Sensibilisation		☆☆/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Actions en faveur des ressources naturelles				
Sol (connaissance, protection, valorisation)	☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	
Eau (origine et économie de la ressource)		☆☆/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)		☆☆/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Déchets verts (limitation et valorisation)		☆☆/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	
Actions en faveur de la qualité de l'espace public				
Maîtrise de la publicité et des enseignes		☆☆/☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Rénovation et entretien des façades	☆☆	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Effacement des réseaux	☆☆	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Intégration du mobilier urbain		☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆
Qualité de la voirie et des circulations		☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
Propreté		☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆

5 / ANALYSE PAR ESPACE

inexistant | initié | réalisé | conforté

Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion				
Entrées de commune		☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	☆☆☆☆
Centre de commune			☆☆/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Quartiers d'habitation		☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆
* Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion				
Parcs et jardins			☆☆/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Jardins à vocation sociale et pédagogique	☆☆/☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	
Abords d'établissements publics		☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆
Cimetières	☆☆/☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	
Espaces sportifs	☆☆/☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	
Zones d'activité		☆☆/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Espaces naturels		☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆
Maillages et coulées vertes	☆☆/☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆	
Infrastructures de déplacement	☆☆	☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆	
Autre espace		☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆

6 / LA VISITE DU JURY

inexistant | initié | réalisé | conforté

Présence d'un binôme élu et technicien			☆☆/☆☆	☆☆☆☆/☆☆☆☆
Organisation de la visite		☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆
Pertinence du circuit		☆☆	☆☆/☆☆	☆☆☆☆

critères spécifiques : critères à apprécier uniquement si la commune est concernée. *

Pour plus d'information : www.villes-et-villages-fleuris.com

Ces critères d'évaluation ont été établis en concertation avec les communes et le réseau à travers les enquêtes menées par le CNVVF entre 2009 et 2011. Ils ont été formalisés par un groupe de travail qui a associé des représentants des communes, des départements, des régions et du CNVVF.